

CONSEIL DE LA VIE SOCIALE

Séance du Jeudi 12 Octobre 2023 - Salon des Familles / Bâtiment Courtille

Etaient présents à la réunion :

Les représentants des familles :

- | | |
|-----------------------------------|---------------------|
| - Madame CHEVEREAU Annick | Bâtiment Courtille |
| - Madame COURATIN Mireille | Bâtiment Auverdière |
| - Madame JEAUNEAU Marie-Françoise | Bâtiment Courtille |
| - Monsieur GIROLET Pascal | Bâtiment Courtille |
| - Monsieur LIMOUSIN Alain | Président du CVS |

Les personnes accompagnées :

- | | |
|------------------------------|---------------------|
| - Madame DEROUET Jeannine | Bâtiment Auverdière |
| - Madame LEGRAND Jacqueline | Bâtiment Auverdière |
| - Monsieur PERSENT Christian | Bâtiment Courtille |
| - Madame RENARD Catherine | Bâtiment Auverdière |
| - Madame STOOP Madeleine | Bâtiment Courtille |

Les représentants de l'EHPAD :

- | | |
|----------------------------|--|
| - Madame BELFILS Aude | Directrice |
| - Madame MARTIN Clémence | Directrice Adjointe - Services économiques, logistiques, techniques et informatiques |
| - Madame MEUNIER Stéphanie | Représentante du Personnel |
| - Monsieur GARNIER Pierre | Médecin Coordonnateur |

Assistaient à la réunion :

- | | |
|---------------------------------|---|
| - Madame JANNIN-HAMON Isabelle | Cadre de Santé - Courtille |
| - Madame FRADET Florence | Cadre de Santé - Auverdière |
| - Madame PARRA-QUIQUET Sandrine | Référént Hôtelier, Lingerie et Ménage |
| - Madame Camille HERAULT | Psychologue - Auverdière, Pajaud et SSIAD de la direction commune |

Excusé(e)s :

- | | |
|------------------------------|---|
| - Madame MALVEAU Cindy | Représentante de la ville de Bléré |
| - Madame STREIFF Caroline | Directrice Adjointe |
| - Madame LOUAULT Chantal | Représentante des Familles - Auverdière |
| - Madame BEAUCHAMP Dominique | Représentante du Conseil d'Administration |

Ordre du jour :

- Approbation du compte-rendu du 2 juin 2023
- Questions des représentants des familles
- Expression des personnes accompagnées
- Point Ressources Humaines
- Tarifs 2024
- Projets 2024
- Planning 2024

Début de la séance à : 14h40

INTRODUCTION

Un tour de table est proposé afin de présenter notamment Camille HERAULT, psychologue sur l'Auverdière et les SSIAD de Bléré et Montlouis, ainsi qu'Isabelle JANNIN-HAMON, cadre de santé sur le bâtiment Courtille depuis le 4 septembre dernier.

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU 1^{er} JUIN 2023

Aucune remarque n'étant formulée, le compte-rendu est adopté à l'unanimité. Ce procès-verbal sera disponible sur le site internet de l'EHPAD et transmis par mail aux familles.

QUESTIONS DES REPRESENTANTS DES FAMILLES

ACTIVITES AU SEIN DES UNITES PROTEGEES

1. Quelles sont les raisons qu'il y ait moins de sorties à l'extérieur proposées aux personnes accompagnées ?

Il a été constaté par plusieurs familles que les sorties assurées par un agent des unités protégées et qui permettaient une promenade en ville ou d'aller au marché n'avaient peu ou pas eu lieu depuis un certain temps.

Madame JANNIN-HAMON indique qu'en raison du manque de personnel il n'a pas été possible de positionner un agent supplémentaire au planning pour permettre de maintenir ces activités. Cela sera de nouveau proposé dès que cela sera possible.

AMENAGEMENTS EXTERIEURS

2. Est-il possible de remettre en état le terrain de boules pour une utilisation ?

Madame MARTIN indique que cela est déjà en cours de réflexion. L'établissement va faire appel à une entreprise extérieure pour réaliser les aménagements nécessaires.

CHEMINEMENT DANS L'ENCEINTE DE L'EHPAD

3. Demande de participation du CVS à l'étude complémentaire en vue de la mise en place de bancs dans des lieux ombragés suite à la réalisation du cheminement sécurisé vis-à-vis des circulations automobiles.

Madame MARTIN a reçu hier l'accord de l'ARS pour financer l'achat des bancs via les crédits Ségur Investissement. Six bancs sont commandés suite à l'étude préalable des installations réalisées par le responsable des services techniques et l'éducateur en activité physique adaptée.

Bien que le souhait exprimé par Monsieur LIMOUSIN de déterminer la date dans les plus brefs délais, Madame MARTIN souhaite recevoir les bancs avant. Des créneaux seront proposés dès que la date de livraison sera connue.

Les bancs, lorsqu'ils seront installés ne seront plus déplaçables et détermineront les futures zones de création d'ombrage.

Par ailleurs, il est demandé que l'espace à proximité des services techniques soit amélioré afin d'être utilisé ; celui-ci étant ombragé et un banc déjà installé.

Son entretien sera demandé à l'ESAT qui s'occupe de l'entretien des espaces verts de l'établissement.

4. Evolution de la mise en place de bandes d'éveil à la vigilance pour les traversées de voies.

La zone piétonne sécurisée a été créée et les passages pour piétons ont été repeints afin d'être mis en évidence.

CHEMINEMENT HORS DE L'ENCEINTE DE L'EHPAD

5. Avez-vous eu un retour de la ville de Bléré suite à la présentation effectuée au Conseil d'Administration ?

Monsieur Bouvier, Président du Conseil d'Administration, a informé la municipalité et est porteur du projet. Le prochain Conseil d'Administration ayant lieu le 19 octobre, un retour sera fait à l'issue de celui-ci.

6. Peut-on envisager, comme proposé dans l'étude du CVS, qu'une signalétique indiquant le cheminement vers la ville, puisse être réalisée au cours d'ateliers par des personnes accompagnées ?

Bien qu'envisageable, une telle réalisation se doit d'être résistante aux différentes conditions climatiques et doit donc s'appuyer sur le principe de la fresque réalisée il y a quelques années avec l'aide d'un graffeur. Des propositions parallèles sont envisagées comme la réalisation d'un plan indiquant le chemin à suivre pour se rendre en centre ville et disponible à l'accueil.

7. Afin d'améliorer dès maintenant le cheminement, la taille des arbustes (côté avenue Carnot) serait à réaliser.

Cette demande a été faite auprès de l'ESAT. La direction vérifiera que cela a été fait.

GOÛTER

8. Quelles sont les raisons du changement d'horaires des goûters ?

Madame FRADET indique qu'il n'y a pas de changement d'horaire. Cependant, le service du goûter peut être, certains jours, avancé d'environ 30 minutes en cas de manque de personnel.

Madame JEAUNEAU regrette que lors des dégustations organisées par l'association, le goûter traditionnel soit servi aux résidents qui ne peuvent malheureusement descendre.

Madame FRADET indique que les agents servent ces mets directement dans les étages. Madame SAVARIT répond que cela n'est fait que sur l'un des deux bâtiments uniquement. Une harmonisation est donc à mettre en place.

Bien que ces dégustations soient annoncées via divers supports, la communication sera revue pour optimiser l'organisation et permettre à chaque résident d'en profiter s'il le souhaite.

HAPPYDOM

9. Quel bilan est tiré de l'utilisation de tous les services prévus par l'application Happydom ?

D'après les derniers chiffres transmis par la société Happytal, le 20 septembre dernier, 96 % des résidents ont un compte ouvert sur la plateforme. 58 % des résidents de l'Auverdière ont un compte activé contre 54 % sur la Courtille.

Madame BELFILS souligne que le but premier recherché est de faciliter la communication entre l'établissement et les proches pour remonter les besoins des résidents. De nombreuses suggestions sont remontées via la plateforme : 82 % sur l'Auverdière et 76 % sur la Courtille ont une réponse par la famille ou le tuteur.

Il apparaît que les besoins sont majoritairement gérés en dehors de la plateforme (les commandes directes sur Happydom sont minoritaires).

Pour information, la boutique l'Age d'Or est désormais disponible sur Happydom.

HYGIENE

10. La périodicité hebdomadaire minimale des douches ne semble pas avoir été réalisée complètement cet été. Suite aux retours des familles, nous souhaitons un point de situation ? Comment sont pris en compte les particularités liées à certaines situations nécessitant un suivi de l'hygiène ?

Madame FRADET répond qu'une réorganisation a été nécessaire sur une semaine au mois d'août. En raison de l'absentéisme, les douches programmées en début de semaine ont dû être reportées et rattrapées sur la fin de semaine.

Madame MEUNIER souligne qu'une toilette est forcément réalisée même si ce n'est pas une douche complète.

Monsieur GARNIER, médecin coordonnateur, souhaite souligner l'implication des agents auprès des résidents et qu'ils font leur maximum pour pallier aux difficultés rencontrées dans l'organisation des services face à l'absentéisme. Il explique également qu'en cas de manquement majeur d'hygiène, la peau s'abîme et de nombreuses mycoses apparaissent ce qu'il ne constate pas sur les résidents.

Madame BELFILS indique qu'un constat a été fait de plus en plus fréquemment cet été : des personnels intérimaires s'inscrivent pour une mission à l'EHPAD et ne viennent finalement pas le jour venu pour diverses raisons.

11. Cet été, pour les toilettes, nous avons eu connaissance d'un problème de gants mis à disposition des personnels. Cette situation est-elle redevenue normale ?

Madame MARTIN indique qu'environ 10 000 gants sont commandés chaque année. Une enquête est en cours sur ces disparitions. Il apparaît déjà que de nombreuses pertes sont dues à des erreurs de tri (envoi à la blanchisserie de Nazelles-Négron alors qu'ils sont normalement entretenus par la lingerie de l'EHPAD) et également au besoin parfois compulsif de certains résidents de faire des stocks dans leur chambre.

Bien que les résidents puissent avoir quelque fourniture d'avance dans leur chambre, il est nécessaire de les réguler.

Les équipes travaillent actuellement de manière pluridisciplinaire pour récupérer les diverses accumulations (gants, protections, serviettes et parfois nourriture) faites par les résidents de la manière la plus douce possible.

Madame STOOP demande s'il est possible d'avoir des draps de bain plutôt que des petites serviettes de toilette pour la douche.

Madame Meunier lui répond que cela est tout à fait possible et qu'il ne faut pas hésiter à en faire la demande.

12. Point de la situation vis-à-vis de la présence de légionnelles constatées il y a plusieurs mois.

Un audit a été réalisé au mois de juin afin de connaître les causes de cette contamination. Des travaux importants vont devoir être réalisés sur la plomberie.

Une nouvelle désinfection a eu lieu dans le courant de l'été. Bien que la présence de légionnelles soit toujours avérée, celles-ci sont bien inférieures au seuil réglementaire en vigueur. Il n'y a donc plus de risque majeur à ce jour.

De nouvelles analyses seront effectuées en décembre prochain. Les agents réalisent régulièrement des tirages sur l'ensemble des points d'eau pour prévenir l'apparition et la multiplication des légionnelles.

Monsieur LIMOUSIN demande comment les travaux vont être financés.

Madame BELFILS répond que cela sera imputé sur la section d'investissement de l'EHPAD.

LINGE

La situation vis-à-vis des pertes ou détériorations de linge constatées les années précédentes s'est nettement améliorée.

13. Est-il possible de mettre en place un service de retouche de vêtements au sein de l'EHPAD en recherchant des personnes exerçant ce métier ; en mettant, par exemple un local à disposition ?

Cela est parfois fait par une lingère en cas de nécessité absolue. Cette question va cependant être étudiée.

A l'issue de ce CVS, Madame COURATIN indique avoir trouvé une retoucheuse sur Bléré. Les modalités d'organisation pourront être discutées.

NETTOYAGE DES CHAMBRES

14. Quelles ont été les mesures prises pour l'entretien des chambres ?

Madame PARRA-QUIQUET a mis en place des fiches de contrôle relatives à l'entretien des chambres et effectue des vérifications de manière aléatoire. Aucun dysfonctionnement n'a été remonté sur l'équipe de bio-nettoyage durant l'été.

PERSONNEL

15. Nous souhaitons avoir un point sur la nouvelle organisation de la présence infirmière.

Le passage en 12h de l'équipe infirmière a permis de nouveaux recrutements. Les effectifs sont désormais complets.

Des bilans vont être réalisés au mois de novembre pour l'équipe IDE et en janvier pour l'équipe soignante. A cette heure, ce changement s'avère plutôt positif.

Madame COURATIN interroge la direction sur le ressenti des soignantes vis-à-vis de cette nouvelle organisation. Madame BELFILS répond que l'équipe infirmière a accompagné les soignants à la reprise de la gestion des gestes d'urgence. En effet les soignants ont toutes compétences pour réaliser ces gestes qu'ils ont appris durant leur formation mais qu'ils n'avaient plus l'habitude de réaliser en raison de la présence continue d'une infirmière.

Monsieur PERSENT s'interroge quant à lui sur l'organisation de la nuit en cas d'urgence. En cas d'urgence vitale, l'équipe appelle le 15. Si ce n'est pas un cas d'urgence, l'équipe de nuit peut contacter l'astreinte infirmière de nuit qui peut donner des conseils et se déplacer si besoin.

Madame JEAUNEAU demande si une revalorisation salariale a été décidée pour les soignants de nuit. Madame BELFILS répond négativement. D'une part, la réalisation des gestes d'urgence est une compétence acquise au cours de la formation diplômante d'aide-soignant et d'autre part, les salaires dans la fonction publique ne peuvent être revalorisés sur simple décision de la direction.

Par ailleurs, une revalorisation de 25 % pour les équipes de nuit a d'ores et déjà été décidée dernièrement par les autorités étatiques.

16. Peut-on avoir un point des postes vacants dans les différents services de l'EHPAD ?

L'EHPAD ne comptabilise plus de poste vacant mais fait toujours face à des difficultés de recrutement pour pallier les absences de courtes durées.

5 absences AS sont remplacées par des ASH faisant fonction.

17. Quel bilan peut-on tirer des mouvements de personnel entre services évoqués lors de la dernière réunion ?

Madame PARRA-QUIQUET indique que ces mouvements n'ont impacté que les services hôteliers et avaient pour but de permettre aux agents de connaître les deux bâtiments et ainsi assurer les éventuels remplacements nécessaires d'un bâtiment à l'autre. Cette nouvelle organisation avait également pour but d'uniformiser les pratiques.

Bien que cela ait été difficile lors de la mise en place, ce système est désormais approuvé. Des changements auront lieu tous les trois ou quatre mois.

Madame JEAUNEAU souligne la déstabilisation que cela a engendré, au début, pour certains résidents.

18. Les familles constatent des mouvements de personnel, ayant pour conséquences pour certaines personnes accompagnées une perte de repère. Pouvez-vous nous indiquer ce qui est mis en œuvre afin de fidéliser le personnel ?

Madame JEAUNEAU indique avoir rencontré de nombreux agents qui expriment leur épuisement et qui s'interrogent sur le regard de la direction sur les difficultés ressenties. La direction a rencontré les équipes le 9 octobre afin d'aborder ces sujets.

Par ailleurs, Madame BELFILS indique qu'en l'absence de poste vacant, il n'est pas possible de renouveler certain contrat. Le sous-effectif est lié aux absences de dernière minute et sont remplacées dans la mesure du possible.

La direction cherche à fidéliser les agents dès que possible que ce soit par le biais de CDI ou de titularisations. Bien que le projet de 2022 « Mon Emploi près de chez moi » ait été plutôt positif, l'expérience de 2023, le « Projet Défi » n'a pas été concluant. Deux abandons ont été enregistrés en fin de formation. Ce dispositif ne sera probablement pas renouvelé l'an prochain.

Madame BELFILS explique également que de nombreuses actions régionales sont lancées pour ouvrir des places supplémentaires en écoles infirmières et aides-soignants.

Enfin, l'EHPAD participe à une enquête organisée par l'ANFH afin d'établir un bilan autour de la qualité de vie au travail. L'établissement pourra être accompagné par un prestataire pour déterminer les axes d'amélioration.

RESTAURATION

19. Est-il prévu un plat de remplacement chaque jour pour répondre à des demandes particulières de personnes accompagnées lorsque le plat principal ne leur convient pas ?

Une synthèse des aversions alimentaires est réalisée auprès des résidents lors de l'admission. Celles-ci sont ensuite communiquées à la cuisine afin de prévoir un remplacement que ce soit sur l'entrée, le plat ou l'accompagnement.

Un choix de dernière minute ne peut être pris en considération par souci de gestion des stocks et de vigilance quant au gaspillage alimentaire.

En parallèle, il est demandé que les frites soient servies à part pour éviter d'être imprégnées du jus de cuisson des moules. Madame PARRA-QUIQUET prend note de cette demande et le dressage de table sera modifié les jours de moules/frites.

TELEPHONIE

20. Est-il possible d'envisager, dans un premier temps pour certaines personnes accompagnées, le remplacement du téléphone filaire par un sans-fil, facilitant ainsi l'utilisation de ce moyen de communication ?

Bien que cette demande soit entendable, Madame MARTIN exprime un certain scepticisme. En effet les pertes risquent d'être plus nombreuses comme c'est déjà le cas pour les télécommandes de télévision mais surtout, le téléphone sans fil risque d'être moins adapté par rapport aux grosses touches des téléphones filaires installés aujourd'hui.

EXPRESSION DES PERSONNES ACCOMPAGNEES

Madame STOOP demande s'il est possible d'avoir un radiateur dans sa salle de bain en prévision de l'hiver. Cette demande sera réévaluée lorsque les températures baisseront largement.

Madame BELFILS propose un point sur la vaccination.

Monsieur GARNIER indique que 82 % des résidents ont été vaccinés fin juin (entre 4 et 5 doses). 13 vaccins sont commandés à ce jour pour une nouvelle campagne de vaccination contre le Covid 19 avant une dernière injection en décembre. La vaccination contre la grippe hivernale aura lieu dans le courant du mois de novembre.

POINT RESSOURCES HUMAINES

En complément de ce qui a déjà été évoqué précédemment, Madame BELFILS indique qu'une gestionnaire des ressources humaines et une qualitiennne sont arrivées début octobre. Cette dernière assurera les missions liées à la démarche qualité ainsi qu'à la préparation des évaluations externes qui auront lieu au cours du premier semestre 2026.

Madame BELFILS indique également que Véronique DEMASSIEUX étant entrée en formation début septembre, l'établissement a accueilli Isabelle JANNIN-HAMON sur le poste de cadre de santé sur la Courtille.

TARIFS 2024

En raison de l'inflation qui touche aussi l'EHPAD, il a été décidé d'augmenter de 5 % les tarifs appliqués pour les repas visiteurs.

	Visiteurs	
	2023	2024
Déjeuner / Diner - Jours ordinaires	10,00 €	10,50 €
Repas enfant moins de 12 ans - Jours ordinaires	5,00 €	5,25 €
Déjeuner - Dimanches et jours fériés	15,00 €	16,00 €
Déjeuner - Repas enfant moins de 12 ans - Dimanches et jours fériés	7,50 €	7,90 €
Ticket déjeuner Pajaud	6,00 €	6,30 €

Un avis favorable est exprimé par les membres du CVS sur ces nouveaux tarifs.

PROJETS 2024

Madame MARTIN présente le plan d'investissement 2024 de l'EHPAD qui sera autofinancé pour un montant total de 325 000 € :

- Remplacement des portes de placards sur l'Auverdière
- Réfection de colonnes d'eau sur l'Auverdière
- Aménagements nécessaires pour la lutte contre la légionnelle
- Changement du logiciel de paye
- Renouvellement de matériel informatique
- Travaux dans la salle à manger de l'Auverdière (changement du mobilier et peinture)
- Remplacement de portes à la cuisine.

Deux projets sont également en cours de réflexion par rapport aux chambres d'hébergement temporaire et à la cuisinette du rez-de-chaussée de l'Auverdière.

De nombreux travaux vont concerner l'Auverdière qui est un bâtiment beaucoup plus ancien que la Courtille. Une grosse restructuration étant impossible, la direction essaie d'apporter des améliorations sur l'existant en attendant de pouvoir bénéficier d'aides à l'investissement.

Monsieur PERSENT demande si l'EHPAD est considéré comme une passoire énergétique et comment les résidents peuvent participer aux économies d'énergie.

Madame MARTIN répond que le bâtiment Auverdière est en effet énergivore de par son ancienneté. Quant aux économies d'énergie, elle conseille de veiller à éteindre la lumière et la télévision lorsque l'on sort de sa chambre ou bien encore de faire attention au chauffage quand les fenêtres sont ouvertes.

Madame HERAULT présente ensuite le projet « Café des Familles ». Ce rendez-vous trimestriel destiné aux familles et aidants s'articulera autour d'une thématique préalablement définie.

Cette première rencontre aura lieu le 8 novembre prochain et réunira familles de l'Auverdière et de la Courtille. A l'avenir cela sera probablement organisé par bâtiment pour permettre à un plus grand nombre de participer.

Concernant l'animation, le fil conducteur pour l'année 2024 sera les jeux olympiques. La kermesse sera transformée en journée olympiade et des démonstrations de sport comme le BMX sont envisagées. Le programme n'est pas encore finalisé. Le projet 2024 sera présenté lors du prochain CVS.

PLANNING 2024

Le prochain CVS est programmé le 15 février 2024 à 14h30. Les élections du CVS auront lieu dans le courant de la semaine du 7 au 21 juin 2024. Un CVS sera organisé à la suite de ces élections fin juin ou début juillet puis un dernier en octobre.

La réunion des familles aura quant à elle lieu le 30 mai à 15h.

La séance est levée à 17h10.

Le Président du Conseil de la Vie Sociale

Monsieur Alain LIMOUSIN